

Communiqué

Pour diffusion immédiate

*Nos lacs: un patrimoine collectif qu'il est urgent de protéger et de valoriser.
Bilan du Forum national sur les lacs 2006*

Saint-Jérôme le 12 juin 2006- Fort du succès retentissant pour cette première édition, les organisateurs du Forum, soit le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), se réjouissent d'avoir déclenché une mobilisation provinciale afin de rendre aux lacs la place qui leurs revient.

Réunis à l'hôtel Mont Gabriel de Sainte-Adèle pendant deux jours, plus de 300 usagers, scientifiques, experts et gestionnaires du territoire tant municipaux que provinciaux, venus de toutes les régions du Québec, ont fait le constat suivant :

- Les lacs du Québec constituent un patrimoine collectif et un capital naturel inestimable qu'il est urgent de protéger et de valoriser;
- Des menaces sérieuses pèsent à l'égard de leur état de santé et plusieurs sont déjà fortement dégradés, particulièrement dans le sud du Québec;
- L'ignorance des exigences de protection des lacs de la part des utilisateurs et des gestionnaires, des déficiences importantes dans l'application des lois et règlements ainsi que les méthodes et pratiques des secteurs agricole et forestier de même que dans l'industrie du tourisme et de la villégiature constituent les principales causes de la dégradation des milieux lacustres;
- Des solutions existent. Certaines sont simples d'exécution et peu coûteuses à implanter;
- Ce sont principalement les groupes environnementaux ainsi que les regroupements de citoyens et de riverains qui assument présentement le leadership en ce domaine bien que l'application des lois, règlements et pratiques relève principalement des autorités municipales et provinciales;
- L'engouement pour les lacs entraîne d'autres conséquences, de nature sociale et économique, dont il faut rapidement s'occuper, soit l'augmentation du coût des propriétés riveraines, l'harmonisation des relations entre les populations locales et les néo-ruraux, l'accessibilité aux lacs et l'augmentation des conflits d'usage.

Les congressistes ont convenu qu'il fallait maintenant passer à l'action en assurant :

- La mise à jour des connaissances sur l'état de santé et les outils de protection;
- La diffusion de ces connaissances et de ces outils auprès des agents responsables;
- La clarification du partage de responsabilités et du rôle des acteurs;
- L'application urgente de solutions durables et la mise en œuvre d'un programme d'action à l'échelle du Québec.

M. Guy Lessard, président ex-officio du RNCREQ, qui a assumé le leadership de ce sommet sur les lacs, a fait la proposition de réunir autour d'une table provinciale, les principaux acteurs et responsables de la valorisation et de la protection des lacs. Cette table aurait pour mandat d'entretenir le mouvement de responsabilisation des usagers et occupants des milieux lacustres, de concentrer et d'harmoniser les efforts en vue de résoudre la problématique, d'encourager les initiatives visant à parfaire les connaissances sur l'état des lacs, de stimuler le développement d'outils de valorisation, de conservation et de gestion, et finalement, de mettre en place un lieu permettant la mise en commun des initiatives et des expériences afin d'en assurer une large diffusion.

Quelques milliers de dessins d'enfants du Québec décoraient les murs de l'hôtel, symbolisant l'importance que les lacs ont dans l'imaginaire québécois et l'obligation que les décideurs ont d'en prendre soin au bénéfice des générations présentes et futures.

Rappelons que ce premier Forum a été rendu possible grâce à ses nombreux partenaires, en particulier: le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, le ministère des Affaires municipales et des Régions, Hydro-Québec, la Fondation de la faune du Québec, Pêches et Océans Canada, la Fédération Québécoise des Municipalités, la Conférence régionale des Élus des Laurentides et la ville de Sainte-Adèle.

-30-

Pour information :

Philippe Bourke
RNCREQ
(514) 861.7022

Anne Léger
Conseil régional de l'environnement des Laurentides
(450) 565.2987